Séance générale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 3 avril 2017 à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria,

Lyne Beaulieu, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire

Martin Damphousse.

Sont également présents : M. Sébastien Roy, directeur général

Me Marc Giard, directeur des Services juridiques et

greffier

#### PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Aucune question

Fin de la première période de questions.

#### PROCÈS-VERBAUX ET COMPTES DU MOIS

#### 2017-131 Approbation procès-verbal Séance générale 6 mars 2017

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance générale tenue le 6 mars 2017 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et greffier.

ADOPTÉE.

#### 2017-132 Approbation procès-verbal Séance spéciale 13 mars 2017

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 13 mars 2017 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et greffier.

### 2017-133 Approbation procès-verbal Séance spéciale 27 mars 2017

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc APPUYÉ par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 27 mars 2017 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et greffier.

ADOPTÉE.

#### 2017-134 Approbation des comptes – mars 2017

IL est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois de mars 2017 :

#### Fonds d'administration :

2 531 829.29 \$

(Chèques numéros 24897 à 25097, paiements par débit direct et paiements électroniques)

#### Fonds des dépenses en immobilisation :

8 099 421.33 \$

(Chèques numéros 2546 à 2559 et paiements par débit direct)

Certificat de la trésorière numéro 2942

ADOPTÉE.

#### **RÈGLEMENTS**

## A-2017-18 Règlement 852 décrétant la reconstruction du chemin de la Baronnie (entre les montées de la Picardie et de la Baronnie)

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 852 décrétant la reconstruction du chemin de la Baronnie (entre les montées de la Picardie et de la Baronnie).

## 2017-135 Adoption - Second projet de règlement 707-99 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'agrandir la zone H-520 à même les zones H-576 et H-577

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu APPUYÉ par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais ET résolu à l'unanimité des conseillers présents QUE le second projet de règlement 707-99 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'agrandir la zone H-520 à même les zones H-576 et H-577 soit et est adopté.

ADOPTÉE.

# 2017-136 Adoption – Règlement 630-6 modifiant le règlement 630 déléguant à certains fonctionnaires municipaux le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la municipalité afin d'amender certaines désignations de postes et modifier la liste des fonctionnaires désignés

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 630-6 modifiant le règlement 630 déléguant à certains fonctionnaires municipaux le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la municipalité afin d'amender certaines désignations de postes et modifier la liste des fonctionnaires désignés.

ADOPTÉE.

# 2017-137 Adoption – Règlement 631-35 modifiant le règlement 631 décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la Ville de Varennes afin d'apporter des modifications aux annexes F (services récréatifs et communautaires) et J (complexe aquatique)

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu

APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 631-35 modifiant le règlement 631 décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la Ville de Varennes afin d'apporter des modifications aux annexes F (services récréatifs et communautaires) et J (complexe aquatique).

ADOPTÉE.

# 2017-138 Adoption – Règlement 707-97 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'y apporter certaines corrections, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif en vue d'une meilleure compréhension et application dudit règlement

ATTENDU qu'aucune personne intéressée ayant le droit de déposer une demande d'approbation référendaire ne s'est manifestée dans les délais légaux;

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Le Blanc ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 707-97 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'y apporter certaines corrections, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif en vue d'une meilleure compréhension et application dudit règlement.

ADOPTÉE.

# 2017-139 Adoption - Règlement 707-98 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'inclure la zone H-403 à la liste des zones assujetties aux dispositions sur les projets intégrés

ATTENDU qu'aucune personne intéressée ayant le droit de déposer une demande d'approbation référendaire ne s'est manifestée dans les délais légaux;

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu

APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 707-98 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'inclure la zone H-403 à la liste des zones assujetties aux dispositions sur les projets intégrés.

ADOPTÉE.

# 2017-140 Adoption – Règlement 806-1 modifiant le règlement 806 concernant l'établissement d'un programme de revitalisation du secteur central de Varennes afin d'en préciser les conditions d'admissibilité

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret

APPUYÉ par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 806-1 modifiant le règlement 806 concernant l'établissement d'un programme de revitalisation du secteur central de Varennes afin d'en préciser les conditions d'admissibilité.

# 2017-141 Règlement numéro 847 Travaux de réfection du stationnement du parc du Pré-Vert Emprunt temporaire

**Banque Nationale Groupe financier** 

CONSIDÉRANT que le règlement 847 décrétant des travaux de réfection du stationnement du parc du Pré-Vert et décrétant à cette fin une dépense et un emprunt de 543 000 \$ pour en acquitter le coût a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 14 mars 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QU'un ou des emprunts soient contractés à la Banque Nationale Groupe financier, selon les taux prévus à l'entente avec ladite banque, pour un montant n'excédant pas 543 000 \$, et ce jusqu'au financement permanent.

ADOPTÉE.

# 2017-142 Adoption second projet - PPCMOI 2017-008 Projet particulier de construction Installation d'une nouvelle enseigne détachée 1623, route 132

CONSIDÉRANT la demande de projet particulier de construction présentée par le requérant pour l'installation d'une nouvelle enseigne détachée;

CONSIDÉRANT que l'enseigne proposée serait non conforme aux dispositions du règlement de zonage # 707 suivantes :

- l'enseigne détachée affiche des commerces qui ne sont pas situés sur le même terrain que l'enseigne;
- la hauteur de l'enseigne est de 10.6 mètres alors que le règlement prévoit une hauteur maximale de 6 mètres;
- la superficie de l'enseigne est de 85 mètres carrés alors que le règlement prévoit une superficie maximale de 12 mètres carrés.

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la résolution CCU 2017-02-05 du 8 février 2017, le comité consultatif d'urbanisme recommande unanimement d'accepter ladite demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Le Blanc ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal de la Ville de Varennes accepte, en vertu du règlement 807 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, la demande 2017-008 afin de permettre l'installation d'une nouvelle enseigne détachée sur le terrain du 1623, route 132, le tout, tel qu'illustré sur les plans de la compagnie Médiagraphe, dossier « Place Lionel-Boulet » en date du 2 février 2017, conditionnellement aux éléments suivants :

- les aménagements paysagers à la base de l'enseigne devront être bonifiés de sorte qu'ils soient présents à l'avant et à l'arrière de l'enseigne;
- la bande rouge verticale entre les deux panneaux ne doit pas être illuminée:

 une seule enseigne détachée serait autorisée pour l'ensemble du projet de développement commercial du site situé au 1623-1629, route 132.

ADOPTÉE.

#### 2017-143 Certificat d'autorisation P.I.I.A. nº 2017-015 Enseigne murale sur le bâtiment principal 1627, route 132

CONSIDÉRANT la recommandation unanime positive du Comité consultatif d'urbanisme portant le numéro CCU 2017-03-12 du 8 mars 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret

APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER la demande de P.I.I.A. no 2017-015 afin de permettre l'installation d'une enseigne murale au bâtiment principal sis au 1627, route 132, le tout, tel que présenté aux plans de la compagnie SCDA Enseignes, dossier n° 20161122-01-04, déposés le 7 mars 2017.

Le bâtiment est sis au 1627, route 132 sur le lot P-284-1 au cadastre de la Paroisse de Varennes dans la zone C-229.

La demande complète de permis ou certificat devra être transmise au Service de l'urbanisme et de l'environnement dans un délai n'excédant pas six (6) mois de la présente résolution, conformément aux dispositions de l'article 21 du règlement 848.

ADOPTÉE.

#### 2017-144 Certificat d'autorisation P.I.I.A. nº 2017-020 Enseigne détachée 199, chemin du Petit-Bois

CONSIDÉRANT la recommandation unanime positive du Comité consultatif d'urbanisme portant le numéro CCU 2017-03-13 du 8 mars 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais

APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER la demande de P.I.I.A. no 2017-020 afin de permettre le remplacement du plexiglas de l'enseigne détachée sur le terrain du 199, chemin du Petit-Bois, le tout, tel que présenté sur le plan déposé par le requérant en date du 6 mars 2017.

Le bâtiment est sis au 199, chemin du Petit-Bois sur les lots 964 et 968 au cadastre de la Paroisse de Varennes dans la zone M-575.

La demande complète de permis ou certificat devra être transmise au Service de l'urbanisme et de l'environnement dans un délai n'excédant pas six (6) mois de la présente résolution, conformément aux dispositions de l'article 21 du règlement 848.

## 2017-145 Certificat d'autorisation P.I.I.A. nº 2017-019 Transformation d'un bâtiment principal 163, rue Sainte-Anne

CONSIDÉRANT la recommandation unanime positive du Comité consultatif d'urbanisme portant le numéro CCU 2017-03-11 du 8 mars 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

APPUYÉ par madame la conseillère Lyne Beaulieu ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER la demande de P.I.I.A. no 2017-019 afin de permettre le remplacement des fenêtres du bâtiment principal sis au 163, rue Sainte-Anne, le tout, tel que présenté sur la soumission de la compagnie Fenêtre Boulet, dossier 44472, en date du 14 novembre 2016.

Le bâtiment est sis au 163, rue Sainte-Anne sur les lots P-75 et P-75-1 au cadastre du Village de Varennes dans la zone H-631.

La demande complète de permis ou certificat devra être transmise au Service de l'urbanisme et de l'environnement dans un délai n'excédant pas six (6) mois de la présente résolution, conformément aux dispositions de l'article 21 du règlement 848.

ADOPTÉE.

## 2017-146 Certificat d'autorisation P.I.I.A. nº 2017-016 Transformation d'un bâtiment principal 2021, route Marie-Victorin

CONSIDÉRANT la recommandation unanime positive du Comité consultatif d'urbanisme portant le numéro CCU 2017-03-10 du 8 mars 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

APPUYÉ par madame la conseillère Lyne Beaulieu ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER la demande de P.I.I.A. no 2017-016 afin de permettre la transformation du bâtiment principal sis au 2021, route Marie-Victorin, le tout, tel que présenté aux plans de la compagnie NOOK Paysage, dossier « 17-104-MP » en date du 2 mars 2017. Le Comité consultatif d'urbanisme émet la suggestion de remplacer le contreplaqué par une fausse fenêtre.

Le bâtiment est sis au 2021, route Marie-Victorin sur le lot 53-1 au cadastre du Village de Varennes et sur le lot 78-1 au cadastre de la Paroisse de Varennes dans la zone C-601.

La demande complète de permis ou certificat devra être transmise au Service de l'urbanisme et de l'environnement dans un délai n'excédant pas six (6) mois de la présente résolution, conformément aux dispositions de l'article 21 du règlement 848.

#### MANDATS, APPELS D'OFFRES & SUBVENTIONS

#### 2017-147 Fourniture et transport d'asphalte pour 2017

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture et le transport d'asphalte pour 2017;

CONSIDÉRANT la réception de deux (2) soumissions;

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 15 mars 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria ET Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Tech Mix division de Bau Val inc., pour la fourniture et le transport d'asphalte, selon sa soumission du 9 mars 2017, pour un montant total de 99 999.00 \$ taxes incluses ou deux (2) ans selon l'atteinte de la première éventualité. Cette dépense est imputable au fonds d'administration.

Certificat de la trésorière numéro 2930

ADOPTÉE.

## 2017-148 Inspection et analyse de bornes incendies, manipulation de vannes et écoute de fuites pour 2017 avec reconduction en 2018 et 2019

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour l'inspection et l'analyse de bornes incendies, manipulation de vannes et écoute de fuites pour 2017, avec reconduction en 2018 et 2019;

CONSIDÉRANT la réception de quatre (4) soumissions;

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 15 mars 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret

APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil ET Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Nordikeau inc., pour l'inspection et l'analyse de bornes incendies, manipulation de vannes et écoute de fuites pour 2017 au montant de 18 204.28 \$ taxes incluses, selon sa soumission du 14 mars 2017. Cette dépense est imputable au fonds d'administration.

Ce contrat représente un montant potentiel pour 2017, 2018 et 2019 de 55 028.47 \$ taxes incluses et incluant 3 000 \$ avant taxes d'imprévus par année, si la reconduction intervient.

Certificat de la trésorière numéro 2932

#### 2017-149 Programme de réparation de bordures et trottoirs 2017

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour le programme de réparation de bordures et trottoirs 2017;

CONSIDÉRANT la réception de trois (3) soumissions;

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 15 mars 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais

APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

ET Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Construction G3 inc., pour le programme de réparation de bordures et trottoirs 2017, pour un montant total de 44 596.73 \$ taxes incluses et incluant un montant d'imprévus de 3 526.20 \$ avant taxes, selon sa soumission du 14 mars 2017. Cette dépense est imputable au fonds d'infrastructure.

Certificat de la trésorière numéro 2931

ADOPTÉE.

## 2017-150 Travaux de plantations de fleurs annuelles sur divers sites municipaux pour 2017

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour les travaux de plantations de fleurs annuelles sur divers sites municipaux pour 2017;

CONSIDÉRANT la réception de cinq (5) soumissions;

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 17 mars 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria ET Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Centre d'horticulture Régimbal inc., pour les travaux de plantations de fleurs annuelles sur divers sites municipaux en 2017, pour un montant total de 23 564.13 \$ taxes incluses et incluant un montant d'imprévus de 574.88 \$ taxes incluses, selon sa soumission du 16 mars 2017. Cette dépense est imputable au fonds d'administration.

Certificat de la trésorière numéro 2933

ADOPTÉE.

## 2017-151 Nettoyage des stations de pompage et siphons de rues pour 2017 avec reconduction pour 2018

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour le nettoyage des stations de pompage et siphons de rues pour 2017 avec reconduction pour 2018;

CONSIDÉRANT la réception de quatre (4) soumissions;

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 17 mars 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret

APPUYÉ par madame la conseillère Lyne Beaulieu ET Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Fosse Septique Sanibert Inc., pour le nettoyage des stations de pompage et siphons de rues pour 2017 au montant de 12 198.27 \$ taxes incluses, selon sa soumission du 16 mars 2017. Cette dépense est imputable au fonds d'administration.

Ce contrat représente un montant potentiel pour 2017 et 2018 de 24 396.55 \$ taxes incluses incluant des frais d'imprévus de 964.50 \$ taxes incluses pour chacune des années du contrat, si la reconduction intervient.

Certificat de la trésorière numéro 2935

ADOPTÉE.

#### 2017-152 Marquage de chaussées 2017 avec reconduction pour 2018

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publique pour le marquage de chaussées 2017 avec reconduction pour 2018;

CONSIDÉRANT la réception de quatre (4) soumissions;

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 17 mars 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil APPUYÉ par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais ET Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Marquage Signalisation Rive-Sud B.A. Inc., pour le marquage de chaussées au montant total en 2017 de 69 125.73 \$ taxes incluses, selon sa soumission du 14 mars 2017. Cette dépense est imputable au fonds d'administration.

Ce contrat représente un montant potentiel pour 2017 et 2018 de 180 348.75 \$ taxes incluses, si la reconduction intervient.

Certificat de la trésorière numéro 2934

ADOPTÉE.

### 2017-153 Fourniture de produits spécialisés pour terrains sportifs et espaces verts pour 2017

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de produits spécialisés pour terrains sportifs et espaces verts pour 2017;

CONSIDÉRANT la réception de cinq (5) soumissions;

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 21 mars 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret

APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent ET Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, O.J. Compagnie, pour la fourniture de produits spécialisés, pour un montant total de 31 331.99 \$ taxes incluses, incluant 10 % en fais d'imprévus, selon sa soumission du 21 mars 2017. Cette dépense est imputable au fonds d'administration.

Certificat de la trésorière numéro 2940

ADOPTÉE.

#### 2017-154 Fourniture de sable et de terre pour 2017

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de sable et de terre pour 2017;

CONSIDÉRANT la réception de deux (2) soumissions;

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 21 mars 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu

APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin ET Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Décorome inc., pour la fourniture de sable et de terre 2017, pour un montant total 52 286.61 \$ taxes incluses, selon sa soumission du 21 mars 2017. Ce montant inclut les articles 1 à 7 seulement ainsi que des provisions de 5 748.75 \$ taxes incluses pour des projets spéciaux et de 5 173.86 \$ taxes incluses pour des imprévus. Ces dépenses sont imputables au fonds d'administration.

Certificat de la trésorière numéro 2941

ADOPTÉE.

#### 2017-155 Location de véhicules en 2017 avec reconduction pour 2018

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour la location de véhicules en 2017 avec reconduction pour 2018;

CONSIDÉRANT la réception de deux (2) soumissions;

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 21 mars 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

ET Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Discount Location Autos/Camions, pour la location de véhicules pour un montant total de 26 428.96 \$ taxes incluses en 2017, selon sa soumission du 21 mars 2017. Cette dépense est imputable au fonds d'administration.

Ce contrat représente un montant potentiel pour 2017 et 2018 de 52 857.92 \$ taxes incluses, si la reconduction intervient. Ces montants comprennent des frais d'imprévus de 10 % pour chacune des deux (2) années de contrat.

Certificat de la trésorière numéro 2939

ADOPTÉE.

#### 2017-156 Surveillance des parcs et espaces publics pour 2017

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour la surveillance des parcs et espaces publics pour 2017;

CONSIDÉRANT la réception de cinq (5) soumissions;

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 21 mars 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent ET Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, GI Sécurité Patrouille inc., pour la surveillance des parcs et espaces publics, pour un montant total de 38 128.93 \$ taxes incluses, selon sa soumission du 21 mars 2017. Cette dépense est imputable au fonds d'administration.

Certificat de la trésorière numéro 2936

ADOPTÉE.

## 2017-157 Travaux de scellement de fissures et de thermorapiéçage 2017 avec option de reconduction pour 2018 et 2019

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publique pour le scellement de fissures et de thermorapiéçage;

CONSIDÉRANT la réception de trois (3) soumissions;

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation du directeur du Service du génie en date du 27 mars 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret

APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil ET Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Environnement routier NRJ inc. pour les travaux de scellement de fissures et de thermorapiéçage 2017 avec une option de reconduction pour 2018 et 2019, selon sa soumission du 23 mars 2017, à un montant total pour 2017 de 73 763.94 \$ taxes incluses. Cette dépense est imputable au fonds d'administration.

Certificat de la trésorière numéro 2944

ADOPTÉE.

#### 2017-158 Mandat services professionnels

Réfection complète de la route Marie-Victorin (entre les rues Aqueduc et Saint-Laurent)

CONSIDÉRANT les dispositions des articles 573.1 et suivants de la *Loi sur les Cités et Villes* en matière d'adjudication de contrats pour la fourniture de services professionnels;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour la réfection complète de la route Marie-Victorin (entre les rues Aqueduc et Saint-Laurent);

CONSIDÉRANT la réception de (4) soumissions;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du secrétaire du comité d'analyse en date du 20 mars 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu APPUYÉ par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Englobe Corp., de Boucherville, pour les services professionnels de réfection complète de la route Marie-Victorin (entre les rues Aqueduc et Saint-Laurent), au montant de 21 452.90 \$ incluant les taxes et les frais d'imprévus.

Le financement de ce contrat sera transféré au règlement 849 lorsque celui-ci sera en vigueur.

Certificat de la trésorière numéro 2937

ADOPTÉE.

#### 2017-159 Mandat services professionnels Réaménagement intersection boulevard Lionel-Boulet et Jean-Coutu

CONSIDÉRANT les dispositions des articles 573.1 et suivants de la *Loi sur les Cités et Villes* en matière d'adjudication de contrats pour la fourniture de services professionnels;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour le réaménagement de l'intersection du boulevard Lionel-Boulet et de la rue Jean-Coutu;

CONSIDÉRANT la réception de (4) soumissions;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du secrétaire du comité d'analyse en date du 20 mars 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Solmatech inc., de Longueuil, pour les services professionnels de réaménagement de l'intersection du boulevard Lionel-Boulet et de la rue Jean-Coutu, au montant de 24 547.02 \$ incluant les taxes et les frais d'imprévus.

Ces dépenses sont affectées au règlement d'emprunt 796.

Certificat de la trésorière numéro 2938

ADOPTÉE.

#### 2017-160 Remplacement d'une unité de ventilation au complexe aquatique

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour le remplacement d'une unité de ventilation au complexe aquatique;

CONSIDÉRANT la réception de deux (2) soumissions;

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 28 mars 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria ET Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Réfrigération Collette inc., pour le remplacement d'une unité de ventilation au complexe aquatique, pour un montant total de 14 046.04 \$ taxes incluses.

Le financement sera fait au fonds de roulement et sera remboursé par le fonds d'administration sur une période de trois (3) ans à partir de 2018.

Certificat de la trésorière numéro 2946

ADOPTÉE.

#### 2017-161 Reliure de document 2017 - Changement d'adjudicataire

CONSIDÉRANT la résolution 2017-024 adoptée à la séance générale du 9 janvier 2017 pour la reliure de document 2017;

CONSIDÉRANT le souhait exprimé du soumissionnaire de résilier son mandat;

CONSIDÉRANT que le soumissionnaire est disposé à débourser la pénalité exigée dans le cadre de la cessation dudit contrat;

CONSIDÉRANT la volonté du deuxième soumissionnaire conforme de poursuivre ledit mandat selon les modalité de sa soumission déposée le 4 janvier 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent ET Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat à Reliure Travaction (1991) inc. selon les prix unitaires indiqués à sa soumission du 4 janvier 2017, pour un montant ne pouvant excéder 28 612.86 \$ taxes incluses.

Certificat de la trésorière numéro 2948

ADOPTÉE.

#### 2017-162 Rejet des soumissions

Travaux de construction d'une piscine publique et d'une pataugeoire avec équipements, incluant la construction d'un bâtiment de services dans le cadre du réaménagement du parc du Pré-Vert

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public réalisé pour les travaux de construction d'une piscine publique et d'une pataugeoire avec équipements, incluant la construction d'un bâtiment de services dans le cadre du réaménagement du parc du Pré-Vert:

CONSIDÉRANT la réception de quatre (4) soumissions;

CONSIDÉRANT cependant que l'ensemble de ces soumissions sont affectées, individuellement, d'une irrégularité majeure;

CONSIDÉRANT de plus plusieurs anomalies constatées auxdites soumissions, incluant celles déposées lors d'un premier appel d'offres pour une partie de ces travaux, amène le conseil à ce questionner sur l'intégrité du processus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal rejette les soumissions reçues et qu'à cet effet, le directeur des Services juridiques et greffier soit autorisé à aviser les soumissionnaires en conséquence.

QUE le conseil municipal donne instruction au directeur général et au directeur des Services juridiques et greffier de référer ce dossier à l'UPAC.

ADOPTÉE.

#### 2017-163 Fourniture et installation de module de jeux 5-12 ans au parc du Pré-Vert

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour un mandat de services pour la fourniture et l'installation de module de jeux 5-12 ans au parc du Pré-Vert;

CONSIDÉRANT la réception de trois (3) soumissions;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du secrétaire du Comité d'analyse en date du 29 mars 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais

APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat au soumissionnaire ayant obtenu la meilleure note qualitative, TechSport, selon sa soumission du 23 mars 2017, pour la

fourniture et l'installation de modules de jeux 5-12 ans au parc du Pré-Vert, pour un montant total de 86 756.02 \$ taxes incluses.

Le financement sera fait à même le règlement 832.

Certificat de la trésorière numéro 2945

ADOPTÉE.

#### 2017-164 Subvention annuelle

### Association des enfants et adultes handicapés de Boucherville et Varennes

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation de la directrice des Services récréatifs et communautaires en date du 8 mars 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin APPUYÉ par madame la conseillère Lyne Beaulieu ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal autorise la directrice des finances et trésorière à remettre à l'Association des enfants et adultes handicapés de Boucherville et Varennes la subvention prévue au montant de 12 000 \$ pour 2017;

QUE le conseil municipal autorise la reconduction de l'entente annuelle entre l'AEAHBV et la Ville de Varennes permettant aux membres un accès gratuit aux bains libres organisés par le Complexe aquatique ou la réservation gratuite de bain libre selon les disponibilités.

Certificat de la trésorière numéro 2929

ADOPTÉE.

#### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

## 2017-165 Consentement à modification cadastrale (Sportplex de l'Énergie inc.) Autorisation de signature

Il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, le consentement à modification cadastrale à intervenir entre Sportplex de l'Énergie inc. et la Ville de Varennes; tel consentement est annexé à la présente comme si au long reproduit.

ADOPTÉE.

## 2017-166 Acte de ratification lots 77-5 et P-78-8 et P-142-1 Autorisation de signature

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil ET résolu à l'unanimité des conseillers présents D'AUTORISER le directeur des Services juridiques et greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de ratification; tel acte est annexé à la présente comme si au long reproduit.

ADOPTÉE.

## 2017-167 Acte de ratification lots P-76 et P-77 Autorisation de signature

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu APPUYÉ par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER le directeur des Services juridiques et greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de ratification; tel acte est annexé à la présente comme si au long reproduit.

ADOPTÉE.

## 2017-168 Servitude stationnement incitatif du CIT Sorel-Varennes Autorisation de signature

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret APPUYÉ par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, la servitude pour le stationnement incitatif à intervenir entre le CIT Sorel-Varennes et la Ville de Varennes; telle servitude est annexée à la présente comme si au long reproduite.

ADOPTÉE.

# 2017-169 Transfert de bail annuel – Centre d'expertise hydrique du Québec (lot 58A) Autorisation de signature

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER le directeur des Services juridiques et greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, la demande de transfert de bail pour la bail annuel du Centre d'expertise hydrique du Québec à intervenir avec le Gouvernement du Québec; tel transfert de bail est annexé à la présente comme si au long reproduit.

#### 2017-170 Agence métropolitaine de transport (AMT) **Contribution 2017**

IL est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal autorise le paiement d'une somme de 278 717 \$ à l'Agence métropolitaine de transport (AMT) pour la contribution 2017 de la Ville de Varennes, en deux versements égaux de 139 358.50 \$, les 31 mai et 31 août 2017.

Certificat de la trésorière numéro 2928

ADOPTÉE.

#### 2017-171 Carte de crédit

#### Service arts, culture et bibliothèque

CONSIDÉRANT qu'une carte de crédit est nécessaire dans les opérations courantes du Service arts, culture et bibliothèque;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

APPUYÉ par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Varennes autorise l'émission d'une carte de crédit au nom de la directrice du Service arts, culture et bibliothèque, madame Ève Fontaine, au montant de 2 000 \$.

ADOPTÉE.

#### 2017-172 Office municipal d'habitation de Varennes Révision budgétaire 2017

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'administration de l'Office municipal d'Habitation de Varennes a vu son budget 2017 révisé;

CONSIDÉRANT QUE cette révision est présentée au Conseil municipal pour approbation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu

APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Le Blanc ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'APPROUVER le budget 2017 révisé de l'Office municipal d'Habitation de Varennes, tel qu'annexé à la présente.

ADOPTÉE.

#### 2017-173 **Modification contractuelle** Reconstruction de la montée de la Baronnie

CONSIDÉRANT les dispositions de la Politique de gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT le caractère imprévisible, au moment de l'octroi du contrat, des modifications qui sont présentement proposées;

CONSIDÉRANT leur caractère raisonnable en raison de l'ensemble des justifications;

CONSIDÉRANT que si ces modifications avaient été connues au préalable, le processus d'octroi du contrat aurait été le même;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'APPROUVER la demande de modification contractuelle (selon les articles 7.1.1. et 7.1.3 de la Politique de gestion contractuelle) afin d'octroyer une somme additionnelle de 333 270.76 \$ plus taxes, au contrat de 175784 Canada inc. (Bricon), pour l'ajout d'une bretelle d'accès à l'intersection du chemin de la Baronnie et de la montée de la Baronnie.

Cette dépense est imputable au fonds de carrière et sablière

Certificat de la trésorière numéro 2943

ADOPTÉE.

## 2017-174 Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2017-2018

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation de la directrice du Service arts, culture et bibliothèque en date du 13 mars 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desiarlais

APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Le Blanc ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Varennes sollicite l'appui financier du ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre de l'appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes;

QUE madame Chantal Pelletier, bibliothécaire et chef de division, soit désignée comme mandataire aux fins de ce projet et qu'elle transmette copie de la présente résolution au bureau régional du MCCQ.

ADOPTÉE.

#### 2017-175 Appui de la Ville de Varennes Demande à la CPTAQ Morcellement d'une partie du lot 365

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation déposée auprès de la CPTAQ par les requérants afin de morceler une partie du lot 365;

CONSIDÉRANT que la CPTAQ requière un appui de la Ville de Varennes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'APPUYER la demande d'autorisation à la CPTAQ formulée par Ferme Normand Jodoin inc. afin d'acquérir une partie du lot 365.

La présente résolution est motivée en fonction des critères de l'article 62 de la Loi sur la Protection du territoire et des activités agricoles dont copie est jointe en annexe A de la présente comme si au long récitée.

ADOPTÉE.

#### 2017-176 Élection au conseil d'administration – Les Arts et la Ville

IL est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE soumettre la candidature de monsieur le conseiller Bruno Desjarlais au poste d'administrateur au conseil d'administration de Les Arts et la Ville dans la catégorie monde municipal.

ADOPTÉE.

## 2017-177 Modifications apportées à la structure administrative Service des communications et relations avec les citoyens

CONSIDÉRANT que le rapport de recommandation de la directrice des ressources humaines en date du 22 mars 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret

APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER le nouvel organigramme du Service des communications et relations avec les citoyens, tel que montré en annexe des présentes.

ADOPTÉE.

#### 2017-178 Adoption et mise à jour – Politique d'embauche du personnel étudiant

CONSIDÉRANT des modifications nécessaires à apporter à la Politique d'embauche du personnel étudiant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais

APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal adopte la politique d'embauche du personnel étudiant telle qu'annexée à la présente comme si au long récitée.

#### 2017-179 Adoption et mise à jour - Politique portant sur les médias sociaux

IL est proposé par madame la conseillère Natalie Parent APPUYÉ par madame la conseillère Lyne Beaulieu ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal adopte la politique portant sur les médias sociaux telle qu'annexée à la présente comme si au long récitée.

ADOPTÉE.

## 2017-180 Mouvement du personnel Permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut

Il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Le Blanc ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal accepte et confirme le Rapport de mouvement du personnel permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut numéro MP-2017-04 préparé et rédigé par le Service des ressources humaines en date du 29 mars 2017.

ADOPTÉE.

## 2017-181 Subvention annuelle Maison des jeunes de Varennes

IL est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Le Blanc ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal autorise le versement de l'aide financière à la Maison des jeunes de Varennes pour 2017, soit 40 000 \$ d'aide au fonctionnement de l'organisme et 3 000 \$ au programme sport et loisir.

Certificat de la trésorière numéro 2947

ADOPTÉE.

# A-2017-19 Règlement 707-100 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de mettre à jour l'inventaire des boisés, bois et corridors forestiers d'intérêt métropolitain

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Francis Rinfret

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 707-100 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de mettre à jour l'inventaire des boisés, bois et corridors forestiers d'intérêt métropolitain.

## 2017-182 Adoption - Premier projet de règlement 707-100 modifiant le règlement numéro 707 afin de mettre à jour l'inventaire des boisés, bois et corridors forestiers d'intérêt métropolitain

IL est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le premier projet de règlement 707-100 modifiant le règlement numéro 707 afin de mettre à jour l'inventaire des boisés, bois et corridors forestiers d'intérêt métropolitain soit et est adopté.

ADOPTÉE.

#### DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Demande d'adoption d'un règlement sur la protection des sources d'eau potable
- Limite de la zone de réfection pour la route Marie-Victorin
- Suggestions de changements dans la méthode de déneigement
- Suggestion de modification du trajet d'autobus sur le boulevard René-Gaultier
- Suggestion d'aménagement pour favoriser la cohabitation cyclistes/piétons particulièrement au parc de la Commune
- Demande d'appui aux municipalités ayant adopté le projet de règlement sur la protection des sources d'eau potable
- Motivation d'adoption du PPCMOI au 1623, route 132
- Déneigement de la rue Carignan
- Rénovation cadastrale sur le territoire de Varennes
- Matériels commandés dans la fourniture de produits spécialisés pour parcs
- Impact sur l'échéancier des travaux au parc du Pré-Vert du rejet de l'ensemble des soumissions
- Relations entre la Ville de Varennes et la nouvelle association de soccer
- Remerciements au conseil pour l'interdiction demandé du déplacement du transport lourd sur la montée de Picardie
- Remerciements au conseil pour la reconnaissance donnée à l'équipe de soccer U18
- Politique d'appui du sport élite
- Suggestions de procéder aux remises de reconnaissance lors des déjeuners du maire
- Demande de reprise de diffusion des séances du conseil sur le site Internet

Fin de la 2<sup>e</sup> période de questions des contribuables.

| PAROLE | AUX | CONSE | LLERS |
|--------|-----|-------|-------|
|        |     |       |       |

| L'ordre du jour | étant épuisé, | monsieur | le maire lè | ève l'assen | ıblée à 21 | h 37. |
|-----------------|---------------|----------|-------------|-------------|------------|-------|
|                 |               |          |             |             |            |       |

| Le maire,         | Le directeur des Services juridiques et greffier, |
|-------------------|---|
| Martin Damphousse | Me Marc Giard, OMA                                |